

DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION

BPJEPS



Spécialité	Lieu	Date limite d'inscription	Sélection	Dates de la formation
<input type="checkbox"/> Loisirs tous Publics	<input type="checkbox"/> Besançon	18 janvier 2021	11 et 19 janvier 2021	Du 1 février 2021 au 11 mars 2022
	<input type="checkbox"/> Dijon	8 janvier 2021	Entre le 4 et le 13 janvier 2021	Du 18 janvier 2021 au 14 janvier 2022
	<input type="checkbox"/> Lure	8 janvier 2021	Entre le 4 et le 13 janvier 2021	Du 18 janvier 2021 au 11 février 2022

Spécialité	Lieu	Date limite d'inscription	Sélection	Dates de la formation
<input type="checkbox"/> Animation Sociale	<input type="checkbox"/> Besançon	18 janvier 2021	11 et 19 janvier 2021	Du 1 février 2021 au 11 mars 2022
	<input type="checkbox"/> Dijon	8 janvier 2021	Entre le 4 et le 13 janvier 2021	Du 18 janvier 2021 au 11 février 2022

Merci de ne cocher qu'une seule case, selon vos choix de spécialité et de lieu de formation.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

NOM

Nom de jeune fille

Prénom

Lieu de naissance

Collez / Ajoutez
votre photo ici.

Date de naissance

Adresse

Tél Fixe

Portable

Code postal

Mail

Ville

NIVEAU D'ÉTUDE

Date de sortie du système scolaire

Dernière classe fréquentée

- Fin de scolarité obligatoire
 CAP BEP ou équivalent
 Brevet des collèges ou équivalent

- BAC ou équivalent
 BTS, DUT, DEUG
 Licence, Maîtrise
 Autre

Diplôme obtenu

DIPLÔMES JEUNESSE ET SPORTS

- BAFA complet
 BAFD
 BASE
 BAPAAT / CPJEPS

- BEES 1^{er} degré
 BEES 2^{ème} degré
 DEFA / DEJEPS
 Autre (précisez)

Expériences professionnelles et/ou bénévoles dans le domaine de l'animation (sportive, socioculturelle, socio-éducative) :

Qu'est ce qui vous a amené à envisager la profession d'animateur.trice / coordinateur.trice ?

SALARIÉ.E	DEMANDEUR.SE D'EMPLOI
Employeur / Raison Sociale <input type="text"/>	Vous êtes inscrit.e à : Pôle Emploi Mission Locale
Adresse <input type="text"/>	
Contact <input type="text"/>	Nom de l'organisme <input type="text"/>
Téléphone <input type="text"/>	Adresse <input type="text"/>
Mail <input type="text"/>	Nom du Référent <input type="text"/>
Poste occupé <input type="text"/>	Votre n° Identifiant <input type="text"/>
Nature du contrat et date de fin <input type="text"/>	Date de votre inscription <input type="text"/>
Cadre financier de la demande <input type="text"/>	Indemnisation : ARE ASS RSA Non indemnisé.e Reconnaissance travailleur.euse handicapé.e

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Financement personnel Prise en charge de votre employeur
Aides individuelles obtenues
Démarches en cours ou entreprises

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

Pour tout.e demandeur.euse :

- Une fiche d'inscription normalisée avec 2 photos d'identité.
- La photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité.
- Les copies de l'attestation de recensement **ET** du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les Français de moins de vingt-cinq ans.
- L'attestation de formation aux premiers secours. **(PSC1 : obligatoire pour l'entrée en formation).**
- La ou les attestations (diplômes et/ou attestation de travail) justifiant de la satisfaction aux exigences préalables.
- Un CV accompagné des attestations d'employeurs.
- Une enveloppe format A4 timbrée au tarif lettre avec AR à l'adresse à laquelle le.la candidat.e désire recevoir son diplôme.
- Une lettre manuscrite de motivation.
- L'attestation d'accord de votre employeur de la prise en charge financière de la formation. (ou de l'OPCA correspondant). Après que le secrétariat ait vérifié la bonne constitution du dossier d'inscription, nous organiserons un entretien de sélection qui sera mené à partir de ces documents pour valider l'engagement, la valeur du projet d'alternance, le niveau d'encadrement requis et la place du tuteur.

Pour les demandeur.euse.s d'emploi :

- Notification d'admission ou de refus au titre des allocations chômage (à demander à votre antenne Pôle emploi).
- Photocopie de votre carte pôle emploi.
- Fiche projet d'entrée en formation délivré par le conseiller en évolution professionnelle d'une structure du service public régional de l'orientation ou AIF.

Les stagiaires issus du dispositif régional en amont de la qualification, ayant validé les prérequis pourront intégrer les formations du programme régional sans repasser de tests (sauf réglementation particulière). Ils devront néanmoins bénéficier d'une nouvelle prestation d'orientation qualifiée justifiant de leur entrée en formation.

Est dispensé.e de l'attestation de justification d'une expérience d'animation de groupe de 200 heures le.la candidat.e titulaire d'un diplôme figurant dans la liste suivante pour tout BPJEPS :

- Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien ;
- Certificat de qualification professionnelle « animateur périscolaire » ;
- Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ;
- Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur ;
- Baccalauréat professionnel « service de proximité et vie locale » ;
- Baccalauréat professionnel agricole (toutes options) ;
- Brevet professionnel délivré par le ministre de l'agriculture ;
- Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;

Diplômes également pris en compte, uniquement pour le BPJEPS Animation Sociale :

- Baccalauréat professionnel ASSP « accompagnement soins et services à la personne » ;
- Brevet d'études professionnelles « accompagnement soins et services à la personne » ;
- Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) ;
- Diplôme professionnel d'aide soignant (DPAS) ;
- Diplôme d'aide médico-psychologique (AMP) ;
- Certificat d'aptitudes professionnelles « petite enfance » ;
- Brevet d'études professionnelles « carrières sanitaires et sociales » ;
- Brevet d'études professionnelles agricoles « services aux personnes » ;
- Titre professionnel agent(e) de médiation, information, services ;
- Titre professionnel technicien(ne) médiation services ;
- Diplôme d'État de moniteur éducateur ;
- Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social ;
- Certificat de qualification professionnelle « animateur de loisirs sportifs » ;
- Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture ;
- Diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale.